

Projet de parc éolien Massif du Sud

ERRATUM

Québec, le 1<sup>er</sup> octobre 2010 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient à informer la population qu'une erreur s'est glissée dans le communiqué diffusé le **jeudi 30 septembre 2010**. En effet, le nom du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est M. Pierre Arcand, et non M. Paul Arcand. Nous sommes désolés des incon vénients que cette erreur a pu engendrer.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. Depuis le 29 septembre et jusqu'au 15 novembre 2010, ces documents peuvent être consultés, selon leurs horaires respectifs, au bureau de la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland et à la bibliothèque municipale Biblio-Buck, au 4340, rue Principale.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Louise Bourdages, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 532, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [eolien-massif-du-sud@bape.gouv.qc.ca](mailto:eolien-massif-du-sud@bape.gouv.qc.ca).

– 30 –

Source : Louise Bourdages  
Conseillère en communication